

La retraite des hommes et des femmes : le jeu des 7 différences

Par [Solenne Dimofski](#)

- mardi 26 avril 2016 17:47

Les différences entre hommes et femmes s'observent aussi en matière de retraite. La preuve en 7 chiffres, issus des statistiques 2015 de l'Assurance retraite, le régime de base des salariés.



489.065 : C'est le nombre de nouvelles retraitées en 2015 percevant des droits directs et dérivés, les droits dérivés faisant principalement référence à une pension de réversion (obtenue après le décès du conjoint). Les femmes qui viennent de quitter la vie active sont ainsi plus nombreuses que leurs homologues masculins (342.311).

13 : Les hommes à la retraite (ou non) sont bien moins nombreux à bénéficier d'une **pension de réversion** (188.652) que les femmes. En effet, ces dernières sont treize fois plus nombreuses à percevoir ce type de pension (2.557.824). Cela s'explique notamment par le fait que l'attribution est soumise à des conditions de revenus, les hommes dépassant plus facilement ce plafond.

40,7% : Parmi les nouvelles attributions de pensions directes, c'est la proportion de femmes polypensionnées, à savoir **percevant des pensions de plusieurs régimes de**

[retraite](#). En France, il en existe 35. Les hommes sont plus souvent affiliés à différentes caisses de retraite (54,5%), cela étant sans doute dû au fait que ces derniers sont encore davantage mobiles dans leur carrière professionnelle. Toutefois, ce chiffre montre une tendance à la hausse du côté des femmes, le taux de polypensionnées ne s'élève qu'à 36% en France.

838.672 : Depuis la mise en place en 2004 du dispositif de [retraite anticipée pour carrière longue](#), 838.672 hommes en ont profité, contre 312.966 femmes. L'écart demeure important [en 2015 puisque 113.671 hommes sont partis plus tôt à la retraite](#) grâce au dispositif contre 57.886 femmes. A l'inverse, les femmes sont plus nombreuses (3.307) que leurs homologues masculins (1.901) à profiter de la retraite progressive, qui permet de travailler à temps partiel tout en touchant une partie de sa pension.

51,4% : Parmi les pensions servies, c'est le taux de femmes percevant le [minimum contributif](#), soit 3.536.964 retraitées. Parallèlement, pour les hommes, ce taux est ramené à 22,1% des droits directs versés, soit 1.362.532 pensionnés. Cet écart ne tend pas à se réduire parmi les nouvelles attributions, puisque seulement 92.532 hommes profitent du minimum contributif depuis 2015, pour 172.697 femmes bénéficiaires. Là encore, cela n'est pas étonnant puisque le minimum contributif constitue la somme minimale perçue à la retraite : ce montant constitue une assurance pour les salariés ayant touché de faibles revenus durant leur carrière.

201 euros : C'est la différence de montant entre la pension moyenne versée à un homme et [celle servie à une femme](#) parmi les nouvelles attributions. Un salarié ayant une carrière complète au régime général touche ainsi en moyenne 1.210 euros de pension mensuelle, alors que son homologue féminine ne perçoit que 1.009 euros par mois. D'une année sur l'autre, l'écart est quasi similaire.

62 ans : C'est l'[âge moyen au départ à la retraite](#)... des hommes et des femmes. Bien que ces dernières quittent la vie professionnelle légèrement après ces messieurs, travaillant en moyenne 7 mois de plus. Mais qu'importe, c'est presque une égalité entre les sexes. De quoi mettre tout le monde d'accord.